

AVIS DE COURSE

22^{ème} "Y" COMPASS d'Yvonand

Nom de la compétition : Y COMPASS

Dates complètes : 12-13 juin 2010

Lieu : Yvonand

Autorité Organisatrice : Club nautique des Tapa Sabllias d'Yvonand (CNTY)

REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans **Les Règles de Course à la Voile 2009-2012**
- 1.2. La règle 29.2 rappel général ne s'applique pas
- 1.3. Instructions générales de course championnat FVLJ 2010
- 1.4. Instructions de course de l'Y COMPASS 2010
- 1.5. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

Les bateaux portant publicité doivent être munis de l'autorisation de Swiss-Sailing pour la saison en cours.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux les voiliers monocoques d'une longueur minimale de 5.50 m et maximale de 14.20 m, bout-dehors compris. Voiliers multicoques d'une longueur minimale de 5.00 m et maximale de 12.50 m, bout-dehors non compris.
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire sur le site www.cnty.ch jusqu'au plus tard le **09 juin 2010**, ou en s'inscrivant sur place les **11 juin 2010 de 18h30 à 21h00** et **12 juin 2010 de 08h30 à 10h00**.
- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en Suisse doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Swiss Sailing valide
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en Suisse devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : CHF 50.-

5. PROGRAMME

5.1. Clôture d'inscription :

Jour et date : 12.06.2010 à 10h00

5.2. A disposition du comité de course :

Jour et date : 12.06.2010 à 10h30

5.3. Jour de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
12.06.2010	11h00	toutes

6. JAUGE

Selon SRS 2009

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le site internet www.cnty.ch et distribuées à l'inscription au bureau du CC.

8. LES PARCOURS

Le parcours à effectuer est le suivant : Yvonand - Estavayer-le-Lac - Yvonand - Pointe de la Raisse - Yverdon-les-Bains – Yvonand

9. SYSTEME DE PENALITE

Selon instructions de course Y COMPASS 2010

10. CLASSEMENT

Selon classe SRS 2009

11. PRIX

Des prix seront distribués : le 13 juin 2010 à 15h00

12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés Swiss Sailing devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Jonas Brulhart, CNTY, jonas.brulhart@bluewin.ch